

LICENCE PROFESSIONNELLE INTERVENTION SOCIALE : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL - PARCOURS ASSISTANCE SOCIALE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine : Sciences humaines et sociales

Nature de la formation : Mention

Niveau d'étude visé : BAC +3

Composante :

Institut universitaire de technologie

Public cible :

* Apprenti - Alternant

Formation initiale

Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience : Oui

Formation à distance : Non

Présentation

L'intervenant-e social-e aide les personnes en situation de vulnérabilité. Il ou elle travaille en partenariat avec les institutions publiques ou privées du secteur social et médico-social et exerce une fonction d'interface entre celles-ci et le public. Ce diplôme associe donc des compétences méthodologiques en intervention sociale d'aide à la personne à une expertise sur les institutions et les dispositifs territoriaux.

Attention: la licence professionnelle Intervention sociale accompagnement social, parcours assistance sociale permet l'obtention d'un diplôme universitaire et non d'un diplôme d'Etat d'assistant de service social que seules les DRJSCS peuvent délivrer.

Objectifs

Permettre aux étudiants d'acquérir méthodes et techniques d'intervention sociale d'aide à la personne, afin de répondre aux besoins et aux demandes d'une population vulnérable.

Compétences visées

- * Avec les personnes, évaluer leur situation, concevoir, mettre en oeuvre et accompagner leur projet d'insertion
- * Se situer en interface et en médiateur entre les personnes accompagnées et les institutions

EN BREF

Durée : 1 an

crédits ECTS : 60

INFOS PRATIQUES

Lieu(x) de la formation :
IUT (Avenue de Versailles)

EN SAVOIR +

Sites web :
Lien vers l'IUT de Paris
Descartes

- * Développer le travail en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé
- * Connaître les politiques sociales et les dispositifs liés au logement et à l'hébergement

Organisation

L'équipe pédagogique est composée à la fois d'enseignants universitaires, de formateurs en travail social et de professionnels.

- * Formation initiale

La licence professionnelle est organisée sur une année universitaire dont le volume horaire global est de 450 heures d'enseignement (17 semaines), 140 heures de projet tutoré (4 semaines) et un stage de 609 heures (18 semaines).

- * Formation continue

La formation continue est destinée aux professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 34 semaines, dont 16 semaines de cours et 18 semaines de stage.

Stage

Obligatoire (18 semaines)

Conditions d'admission

- * Être titulaire d'un bac+2 ou 120 Ects (L2 psychologie, L2 sociologie, DUT Carrières sociales et de diplômes de l'offre de formation régionale/nationale : BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux), BTS ESF (Économie Sociale et Familiale), diplôme de niveau III du travail social (circulaire DGAS du 31/12/2008) : DEASS, DECESF, DEES, DEJE, DEETS.)

Spécificités pour la formation continue :

- * Salariés ou demandeurs d'emploi pouvant justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle, dont la spécialité est liée aux métiers de l'intervention sociale (Diplômes de travail social : Assistants de service social, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale ...).
- * En l'absence de diplôme Bac+2, l'accès à cette formation est aussi possible par la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP Décret 85-906 du 23

août 1985) : dossier à télécharger sur le site de l'IUT et à remettre à l'appui du dossier de candidature.

- * Le cycle de formation continue est facturé 6000 euros. Son financement peut être assuré pour les salariés soit dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) par un OPCA/OPACIF, soit au titre du Plan de Formation de l'entreprise (PF). Il appartient aux candidats d'effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes dont ils dépendent.
- * Demandeurs d'emplois : nous consulter notamment pour obtenir un devis

Modalités de candidature

Dépôt des candidatures par internet à partir de début mars (plus d'informations sur le site internet de l'IUT : www.iut.parisdescartes.fr, candidatures de mars à mai.)

- * Présélection sur dossier
- * Épreuve écrite pour les candidats admissibles. Cette épreuve déterminera leur classement sur liste principale des admis ou sur liste complémentaire

Insertion professionnelle

A l'issue de la formation, l'étudiant(e) peut intégrer :

- * Le secteur associatif
- * Les établissements et services de l'État et des collectivités territoriales
- * Les organismes gestionnaires du parc de logements public et privé

Il travaillera, par exemple, dans des dispositifs tels que le FSL (Fonds Solidarité Logement), l'ASLL (Accompagnement Social Lié au Logement), le DALO (Droit Au Logement Opposable), un SIAO (Système Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou des structures d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logements adaptés.

Attention: la licence professionnelle Intervention sociale accompagnement social, parcours assistance sociale permet l'obtention d'un diplôme universitaire et non d'un diplôme d'État d'assistant de service social que seules les DRJSCS peuvent délivrer.

Contact(s) administratif(s)